

ALLOCUTION

Kopieu Gouganou, Directeur de l'Environnement et du Cadre de Vie de Côte d'Ivoire
Représentant :

Son Excellence Monsieur le Ministre **Gilbert Bleu-Lainé**
Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie de Côte d'Ivoire

Monsieur le Ministre, de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme du Bénin ;

Monsieur le représentant de la Banque Mondiale ;

Messieurs les représentants des partenaires au développement ;

Messieurs les Directeurs généraux et Centraux de l'administration et des sociétés sous tutelle ;

Mesdames, Messieurs, les Experts ;

Mesdames, Messieurs ;

Monsieur Gilbert BLEU-LAINE Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie qui avait pris une part active à la conférence Régionale sur l'Élimination du plomb dans l'essence en Afrique Sub-saharienne, à Dakar en Juin 2001 avait souhaité, à l'invitation de Monsieur Luc-Marie Constant GNACADJA, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat, de l'Urbanisme du Bénin, prendre part personnellement à cette importante rencontre en vue d'évaluer, de mesurer et d'échanger avec son homologue du Bénin et ses frères de la sous région, les efforts accomplis depuis le 28 juin 2001. Empêché, il m'a demandé de venir et de vous livrer ce message.

Je voudrais avant tout propos, adresser à monsieur le Ministre GNACADJA, toute mon admiration pour le rôle qu'il joue dans la sous région en matière de protection de l'environnement. Qu'il me soit aussi permis, en votre nom et au mien, de le remercier pour sa pleine participation à la rencontre de Dakar et aussi et surtout, pour l'organisation de celle-ci.

Mes mots de remerciement s'adressent aussi à la Banque Mondiale pour l'assistance permanente qu'elle apporte à nos pays dans la conduite du processus de l'élimination du plomb dans l'essence d'ici 2005.

Je voudrais aussi en mon et au nom de tous les participants venus des pays frères adresser nos sincères remerciements aux autorités et au peuple du Bénin pour l'accueil toujours chaleureux réservé à chacun de nous.

Comme vous le savez la rencontre de Dakar de juin 2001 avait pour objectif de sensibiliser les participants sur le fait que le plomb est une menace silencieuse pour la vie et doit être de ce fait, éradiquée dans l'essence de la région Sub-saharienne d'ici 2005. Cette rencontre avait aussi permis de trouver un consensus entre les parties prenantes sur les problèmes et les priorités liés à la pollution atmosphérique et la présence du plomb dans l'essence.

La rencontre qui s'achève aujourd'hui aura permis à la sous région Ouest Africaine, d'évaluer le chemin parcouru et d'apprécier les contraintes à surmonter en vue de préserver la santé des populations urbaines contre les dangers liés à la présence du plomb dans l'essence.

Vous conviendrez avec moi, que la mise en œuvre de la déclaration de Dakar sur l'élimination du plomb dans l'essence s'intègre dans la formulation des politiques et des stratégies nationales d'amélioration de la qualité de l'air.

En effet, la forte croissance démographique, le développement rapide de l'industrie, le vieillissement et l'augmentation exponentielle du parc automobile dans les principales villes d'Afrique, exposent de plus en plus la population de ces centres urbains, à des risques sanitaires graves. C'est pourquoi, nos Gouvernements doivent prendre des initiatives en vue de préserver la qualité de l'air et participer ainsi, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En Côte d'Ivoire, de nombreux projets de décret et d'arrêtés interministériels ont été élaborés. Il s'agit entre autres:

1. D'un projet de décret relatif au contrôle de la pollution atmosphérique par les véhicules automobiles.
2. D'un projet d'arrêté interministériel relatif au fonctionnement de la Brigade de Contrôle de la Pollution Automobile BCAP et du secrétariat permanent de la commission de contrôle de la pollution automobile
3. D'un projet d'arrêté interministériel portant fixation des valeurs limites d'émission des gaz d'échappement des véhicules automobiles ;
4. D'un projet d'arrêté interministériel portant création d'une redevance pour le contrôle de la mise en conformité des véhicules automobiles aux normes antipollution.

En ce qui concerne l'essence sans plomb, il faut noter que le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, en liaison avec ses collègues des Mines et de l'Energie ; du Transport ; de l'Economie et des Finances a entrepris des réflexions en vue d'une normalisation des spécifications de l'essence ordinaire et super pour tenir compte de la déclaration de Dakar relative à l'essence sans plomb.

Un important atelier national est envisagé à cet effet dans la première quinzaine de mai en vue du toilettage des textes et de la finalisation d'un plan d'actions consensuel et participatif. Ce sera le lieu de préciser le rôle de la Société Ivoirienne de Raffinerie, du Groupement des Professionnels du Pétrole, des Consommateurs, des Garagistes, des experts et de l'Etat.

Au-delà des actions déjà menées dans chacun de nos pays, force est de reconnaître à l'évaluation que le chemin qui nous reste à parcourir est long et emprunt à de réelles difficultés.

En effet, en zone urbaine, le cadre de vie est constamment exposé à toutes sortes de pollutions dont notamment celle liée à la mauvaise gestion des déchets solides et liquides, à la pollution atmosphérique, au bruit, à la précarité de l'habitat et à la mobilité urbaine.

La détérioration de la situation économique durant ces dernières années, a davantage accentué les conséquences néfastes des phénomènes de dégradation de l'environnement et a remis en cause le processus du développement durable.

Ainsi, de nombreuses questions demeurent :

- ✓ Comment susciter la mobilisation institutionnelle et sociale autour de la dépollution de l'air lorsque la pauvreté a contraint les populations à importer de vieux véhicules qui à moyen terme constituent un déchet encombrant dont il faudra s'en débarrasser ?
- ✓ Comment éliminer le plomb dans l'essence produit dans nos raffineries sans susciter une augmentation importante du prix du carburant à la pompe du fait des nouveaux investissements ?
- ✓ Quelle qualité de carburant pour les véhicules qui emprunteront les routes trans-frontières sans qu'il soit nécessaire de faire des provisions ou d'engendrer des dommages préjudiciables au moteur ?

Il nous faudra recueillir les opinions, les attentes et les solutions proposées par les populations dans les programmes nationaux de lutte contre la pollution atmosphérique.

Il faudra aussi déterminer les stratégies opérationnelles cohérentes et participatives sur la base des besoins et des aspirations des différents acteurs et partenaires potentiels dans la mise en œuvre des programmes.

Il faudra enfin trouver une synergie entre les raffineries de la sous région afin de minimiser les investissements, et uniformiser la qualité des différents types de carburant distribué dans les stations d'essence.

Il faudra aussi avoir à l'esprit, que cette qualité doit correspondre un temps soit peu aux mornes du fabricant d'automobile.

C'est pourquoi, je voudrais pour clore mes propos interpellé et solliciter une fois encore la banque mondiale et les autres partenaires au développement pour un appui financier et technique en vue d'aider les Etats et les sociétés à Analyser et proposer les conditions et les modalités susceptibles de contribuer à faciliter la bonne exécution des stratégies d'élimination du plomb dans l'essence. Le partenariat sollicité doit permettre d'améliorer la qualité de l'air dans un contexte de lutte contre la pauvreté et de mobilité urbaine.

Je vous remercie de votre attention.